



BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

DEVENEZ INSTALLATEUR/TRICE THERMIQUE ET SANITAIRE

RNCP : 1805
ROME : F1603

FORMATION RÉMUNÉRÉE :

TITRE PROFESSIONNEL INSTALLATEUR(TRICE) THERMIQUE ET SANITAIRE (NIVEAU 3)



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

L'installateur/trice en thermique et sanitaire réalise des installations de chauffage central, l'installation et le raccordement d'appareils sanitaires, l'installation d'équipements de renouvellement d'air.

Il(elle) réalise le dépannage d'installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC ,installe des émetteurs de chauffage de type radiateur ou plancher chauffant dans des locaux d'habitation neufs , modifie des installations de chauffage existantes en tube acier noir fileté, tube cuivre ou en matériaux de synthèse, installe des générateurs de chauffage toute énergie dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation.

Il(elle) installe également des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation

Objectifs de la formation

- Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation
- Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

 **Contenus** : La formation se compose de **2 modules** (CCP)

CCP1 : Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation

- ✓ Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve.
- ✓ Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation.
- ✓ Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

Public concerné

Les personnes en recherche d'emploi majeures, inscrites ou non à Pôle emploi, afin de pouvoir bénéficier de la rémunération
Les salariés en contrat aidé,
Les salariés à temps partiel (durée inférieure à 24 heures par semaine)

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter
Bonne vision dans l'espace, capacités gestuelles

Modalités d'accès

Tests de positionnement et entretien préalables à la formation.

Délai d'accès à la formation

Avoir participé à une réunion d'information avant le démarrage de l'action

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation en cours de formation
- Mise en situation professionnelle en fin de formation, présentation d'un dossier professionnel et entretien avec un jury de professionnels

Personne en situation de handicap

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Modalité de formation

Mise en situation sur plateaux technique
Apports théoriques, travaux d'adaptation-Démonstrations
Alternance entreprise
Actualisation CV, Press book avec un conseiller d'insertion pro



Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



CCP2 : Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

- ✓ Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.
- ✓ Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.
- ✓ Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.

Effectif

12 personnes

Financements

Conseil Régional Hauts de France
pour les demandeurs d'emploi

Lieu

Lycée Professionnel Bernard Chochoy
Rue Marx Dormoy
62380 Lumbres
03 21 12 11 11

Intervenants

La formation est assurée par des enseignants experts du domaine et formateurs permanents du Greta.

Durée de la formation

Du 21 novembre 2023 au 10 juillet 2024

Durée en centre : **815 Heures**
Durée en entreprise : **6 semaines**

Réunions d'informations collectives

Au Lycée Bernard Chochoy LUMBRES
Les 2 et 16 octobre à 11h

Contactez-nous

Jean-Philippe Gay
Conseiller Formation Professionnelle

@ jean-philippe.gay@ac-lille.fr

📞 06 29 56 05 66

Bénédicte Brusel
Assistante administrative

📞 03 21 12 11 11